

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 615

présenté par  
M. Rebeyrotte

-----

**ARTICLE 11**

À la la dernière phrase de l'alinéa 309, substituer au mot :

« circonscription »,

les mots :

« zone d'emploi au sens de l'Institut national de la statistiques et des études économiques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il apparaît une absence de précision sur le terme « circonscription », notamment au vue de la mobilité géographique.

Compte tenu du sujet concerné, à savoir l'emploi et non pas une activité politique (circonscription électorale par exemple...), il semble que le terme « dans la zone d'emploi au sens de l'INSEE » soit mieux approprié.